

COLLOQUE FACULTÉ DE DROIT

# Diverse, la République

Le colloque « Unité de la République et diversité culturelle » s'est tenu hier au Moca. Les juristes ont décrit l'évolution des institutions face à la question des peuples, des langues régionales ou de la laïcité.



Les professeurs de droit débattaient Unité et diversité au Moca, hier. (Photos David Chane)

La République s'invite au Moca, si on croit le doyen de la faculté de droit, Pascal Puig. Hier, à l'occasion du colloque organisé par les professeurs Mathieu Maisonneuve et Olivier Desaulnay, les juristes ont discuté des liens entre l'Unité de la République et la diversité culturelle au prisme des Outre-mer.

« Une, indivisible, la France s'est construite sur des additions d'unités, entame Pascal Puig, doyen de la faculté de droit, la diversité inquiète ces piliers unitaires. Pourtant, derrière les concepts, la France est multiple, multiconfessionnelle, multiculturelle. Unie dans la diversité comme l'Union européenne. » Le ton est donné et le colloque discute les liens entre peuples et communautés au sein de la République, diversité linguistique, place des coutumes et diversité religieuse.

## Un ou des peuples ?

« Existe-t-il une alternative à la confrontation entre l'unité et la diversité ? interroge Olivier Desaulnay, professeur de droit. En réalité, l'Unité tient d'avantage du discours que de la réalité juridique tangible. Lorsqu'on observe la réalité de notre ordre juridique, on constate la diversité de dérogations qui se développent dans le silence du droit. » Pour le professeur, l'alternative réside dans un arrondissement du modèle unitaire

résumé en une formule : « la diversité renforce l'unité. »

Pour Félicien Lemaire, professeur à l'Université d'Angers, à la question « existe-t-il un peuple dans la République », la réponse est oui sur le plan juridique, mais nie la réalité d'une France plus diverse. « Le peuple est une invention, c'est une affirmation de la souveraineté nationale en place de la souveraineté monarchique. Pour Sieyès, peuple et nation sont synonymes. Dans le droit, la France ne reconnaît pas de corps intermédiaires entre les citoyens et l'Etat, d'où la décision du 9 mai 1991 de ne pas reconnaître l'existence d'un "peuple corse". » Pourtant, des notions comme populations d'Outre-mer ou peuple calédonien sont apparues. C'est d'ailleurs au député réunionnais René-Paul Victoria qu'on doit « l'expression de populations d'Outre-mer » ajoutée lors de la révision de la Constitution en 2003. « Il s'agit cependant de marquer la singularité de territoires sans sortir d'un tout », précise Félicien Lemaire.

## L'Union européenne bouc émissaire ?

Professeur à l'Université de Nantes, Jean-Christophe Barbaton choisi de débiter sa présentation par quelques piques contre le « suicide français »

d'un célèbre éditorialiste. « Si on en croit certains, le peuple français serait remis en cause par des éléments endogènes : juifs, étrangers, technocrates, élites, voire d'éléments exogènes qui portent atteinte à la culture nationale. La construction européenne est un bouc émissaire parfait qui sert les discours nauséabonds. Elle serait un cheval de Troie du régionalisme, voire du communautarisme. La concurrence libre et non faussée remettrait en cause nos services publics. »

Le professeur choisit cependant de n'aborder qu'un seul thème celui de la culture pour conclure que cette Union européenne protège les exceptions culturelles tout en les encadrant.

« L'Espagne avait vu une de ses lois censurée, celle-ci soutenait la réalisation de films espagnols. Elle a retravaillé son projet pour l'ouvrir aux films réalisés dans une des cinq langues du royaume et le projet a été accepté. »

Sur le plan linguistique, l'Europe vole-t-elle au secours des langues régionales ? Julie Dupont-Lassale, maître de conférence à l'Université de La Réunion, rappelle que deux Europe se penchent sur cette question : le Conseil de l'Europe, ses 47 états membres, porteur du projet de charte des langues minoritaires et l'Union européenne, ses 28 états avec une ambition parallèle. Si sur le papier, ces « Europe » affichent des ambitions optimistes, la réalité mérite d'être relativisée. « Ces textes ont été rédigés avec une volonté de désamorcer tout risque de revendication indépendantiste vis à vis des Etats. On protège les langues, non pour les minorités. » détaille Julie Dupont-Lassale.

Xavier Magnon, professeur à Toulouse précise que si la France n'a pas ratifié la charte dite des langues régionales, elle adopte une ligne protectrice vis à vis de ces dernières. Ainsi qu'il l'expliquait dans Le Quotidien du 24 octobre, la loi de refondation de l'école ouvre de nombreuses perspectives en matière de promotion des langues régionales. « Il est au-

jourd'hui possible d'enseigner une autre matière au moyen d'une langue régionale. » Une évolution qui nourrira les discussions.

Nicolas BONIN

TOURISME

# Claudette Vaïtilingom ambassadrice de l'IRT

L'ex-speakrime et actuelle rédactrice en chef adjointe de Guyane 1<sup>ère</sup> a été nommée hier ambassadrice d'honneur de l'IRT.

Que de chemin parcouru depuis un certain jour de 1977 lorsque Roland Robert, (déjà) maire de La Possession, présidait salle Cinéma, aujourd'hui occupée par une quincaillerie, à l'élection de Miss Possession et remettait la précieuse écharpe à une petite jeune fille de la Ravine à Malheur...

Depuis Claudette Vaïtilingom a fait du chemin. Parallèlement à son emploi dans une banque dionysienne, elle effectuait son entrée à la télévision en tant que speakrime, devenant l'une des icônes de RFO, que ce soit à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, puis, de retour à La Réunion et enfin, depuis quelques mois, rédactrice en chef adjointe à Guyane 1<sup>ère</sup>. C'est ce parcours qu'a tenu à récom-

penser Patrick Serveaux, président d'Ile de La Réunion Tourisme, lui aussi Possessionnais, en nommant la journaliste ambassadrice d'honneur de l'IRT, rejoignant ainsi la quarantaine de figures locales, du monde du sport ou de la culture, qui doivent essayer la bonne parole de la Région à travers le monde.

Evidemment émue, Claudette Vaïtilingom a promis de remplir sa mission au mieux, ce qu'elle fait déjà en Guyane, en vantant les mérites du Grand Raid, elle-même « raideuse » accomplie. « Plusieurs Guyanais m'ont promis de venir courir le Grand Raid 2015 », a-t-elle souligné dans les locaux de Réunion 1<sup>ère</sup>, devant ses collègues et les médias.

J-M. G.



Claudette Vaïtilingom, ambassadrice d'honneur de l'IRT.

## A DÉCOUVRIR MARDI

**Belle** CHAQUE MARDI Le premier magazine féminin réunionnais **Le Quotidien**



Environ 200 personnes, dont de nombreux étudiants, ont suivi le colloque.